Envoyé en préfecture le 05/12/2023
Reçu en préfecture le 05/12/2023
Publié le
ID : 067-216700732-20231205-D3011202309-DE

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Arrondissement de SELESTAT

Commune de CHATENOIS

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 30 novembre 2023

Nombre des membres du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres qui ont assisté à la séance : 22

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :
M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER, Adjoints au Maire
MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM Jean-Paul BARTH, Christophe ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, M. Michel GOETTELMANN, Mme Sandrine DEMAY, M. Denis WACHBAR, Mmes Sabrina DUSSOURD, Amandine MARTIN, Axèle EBELIN, MM. Jean LACHMANN, Éric BRUNSTEIN, Mme Bénédicte SADOWNICZYK, Conseillers municipaux

Absents excusés :
Pascal HELDE donne pouvoir à Daniel BROCKER
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Sylvie LIGNER
Lysiane STENGER donne pouvoir à Stéphane SIGRIST
Anne-Catherine DORIDANT donne pouvoir à Bénédicte SADOWNICZYK
Yann VILARDELL donne pouvoir à Éric BRUNSTEIN

Absents :

9. Patrimoine foncier – Environnement – Cours d'eau et Forêt – Chasse – Voirie rurale – Développement durable – Sport – ELT : suivi technique et salles sportives

RAPPORTEUR : M. Stéphane SIGRIST

9.3. Bail rural HILBIG

DELIBERATION D30112023/09

M. HILBIG Matthias loue la parcelle 12 en section 48 d'une superficie de 27,31 ares au prix de 35 €.
Suite aux changements de numérotation et de superficie liés au contournement, le bail est devenu caduc.
La Commune propose un nouveau bail à Hilbig Matthias sur la parcelle 108 en section 48 d'une superficie de 17,46 ares au tarif de 17 € annuel.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
APPROUVE la signature du bail de la parcelle 108 en section 48, d'une superficie de 17,46 ares, au tarif de 17€ par an.
AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le bail.

Envoyé en préfecture le 05/12/2023
Reçu en préfecture le 05/12/2023
Publié le
ID : 067-216700732-20231205-D3011202309-DE

POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE
Pour extrait conforme
Châtenois, le 05 décembre 2023

Luc ADONETH
Le Maire,

MAIRIE DE CHATENOIS
Bas-Rhin

Daniel BROCKER
Le secrétaire de séance,